

MOT DU MAIRE

Il nous fait plaisir de vous présenter une édition spéciale de votre bulletin municipal portant exclusivement sur les 100 ans de la Ville de Senneterre.

Nous tenons à remercier bien sincèrement tous ceux qui se sont impliqués pour faire de ces festivités une belle réussite. En particulier, chacun des membres du comité organisateur qui ont su s'entourer avec des sous-comités composés de bénévoles qui ont investi beaucoup d'efforts et de temps pour vous en mettre plein la vue tout au long de l'année. Nous vous disons un réel « Merci » pour votre implication. Plus de 300 personnes ont fait de cet événement un succès. Merci également aux nombreux partenaires financiers qui ont permis la réalisation du 100° .

Les retrouvailles du 100° anniversaire de la Ville de Senneterre sont maintenant derrière nous. Nous conservons d'innombrables souvenirs des différentes rencontres que nous avons eues avec chacun d'entre vous.

Bonne lecture,

Jean-Maurice Matte

Maire



PRÉPARATION DES FESTIVITÉS

Lors de la séance du 2 août 2010, le conseil municipal de la Ville de Senneterre de l'époque avait déjà une idée de l'envergure des festivités entourant le 100° anniversaire qu'il souhaitait offrir à la population et aux visiteurs. Il a donc résolu de réserver des sommes afin de créer un fonds devant servir à l'aménagement de lieux. Chaque année, des sommes se sont ajoutées pour accumuler 130 000 \$.

Les membres du conseil municipal ont identifié les différentes infrastructures sur lesquelles ils souhaitaient investir et ont préparé un plan d'action pour que les travaux soient planifiés au fil des années.



Mme Isabelle Servant

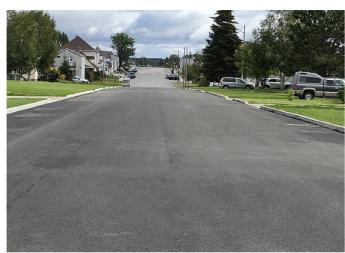
En 2016, une rencontre d'information a eu lieu afin de sensibiliser la population à la préparation des festivités et recruter les bénévoles intéressés pour créer le comité organisateur. Une personne ressource a été embauchée au poste de coordonnatrice en la personne de Mme Isabelle Servant.

Dans cette édition, nous souhaitons vous rappeler les différentes réalisations effectuées par la Ville de Senneterre.

RÉFECTION DE RUES

Plusieurs axes routiers ont subi une cure de rajeunissement, plus spécifiquement la 6° Rue Ouest et la 9° Avenue qui ont été rétricies et resurfacées. La 3° Rue Ouest, une partie de la 10° Avenue, la 5° Rue Ouest, la 13° Avenue, la 12° Avenue, la 11° Avenue, le chemin Saint-Louis et le chemin du 9°-Rang ont été refaits en tout ou en partie. Dans le centre-ville, une série d'arbres ont été plantés, relevant ainsi notre caractère forestier.





UN FONDS DE 130 000 \$

Pendant dix ans, la Ville a cumulé un fonds de 130 000 \$ pour la création de quatre projets, dont la réalisation visait les objectifs suivants : rappeler l'histoire, souligner la qualité de vie, la fierté et la beauté, ainsi que transcender au-delà du 100°. Au total, plus de 300 000 \$ ont été investis par les différents partenaires dans les quatre projets suivants :

Aménagement à l'église Saint-Paul (projet 1)

AVANT





APRÈS





En relocalisant la Société d'histoire dans l'église, celle-ci bénéfie d'une plus grande visibilité et constitue un attrait touristique majeur.

Nouvel éclairage à l'hôtel de ville et la caserne (projet 2)





Tout comme il a été fait au terrain de balle, l'hôtel de ville et la caserne incendie profitent d'un nouvel éclairage décoratif moderne qui rehausse la beauté de ces lieux importants.

Le Radar en peinture (projet 3)

Une fresque de 56 pieds x 12 pieds est en installation sur un bâtiment désaffecté du Radar illustrant notre passé militaire et offrant une entrée exceptionnelle au sentier pédestre.

Pavillon en construction (projet 4)





La Ville est en train d'aménager un pavillon qui sera situé à l'extrémité de la 9e Avenue au bord de la rivière Bell. Le Pavillon Desjardins sera un lieu de repos et de rencontre. Éventuellement, le rôle de la rivière Bell dans l'occupation du territoire y sera raconté. Tranquillement, le carrefour des peuples prendra place.

HOMMAGE AUX BÂTISSEURS... DE DEMAIN!



Ville de Senneterre. La collaboration avec la Corporation de développement économique ainsi que le Comité du 100e, a participé au début de l'année 2019, à la création de la vidéo « Hommage aux bâtisseurs... De demain! » qui a été présentée lors d e la soirée du Gala

entrepreneurial des Milleniums 2019. Ce projet avait comme objectif de raviver le sentiment de fierté des gens de Senneterre et d'augmenter leur sentiment d'appartenance à notre communauté en ce début d'année des festivités du 100° de la ville. Avec les quelques 32 000 visionnements et les 1 125 partages, nous pouvons dire que les gens de Senneterre ont fait rayonner leur fierté bien au-delà de la région!



AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Depuis plusieurs années, la Ville a fait des actions afin de fleurir et d'embellir la municipalité.

Une serre a été acquise pour que la municipalité soit plus autonome et pour qu'elle puisse démarrer sa production de plantes en début de saison.

Une subvention a été reçue du programme ÉcoConnexion, ce qui a permis de créer des aménagements paysagers permanents en bordure du chemin de fer du Canadien National.

En 2017, la Ville de Senneterre s'est inscrite aux Fleurons du Québec et a obtenu trois fleurons dès sa première année de participation. Tout un exploit!

Après ces années d'efforts et d'investissements, la Ville de Senneterre est fière des aménagements paysagers permanents et de tout l'embellissement qui a été réalisé pour bien accueillir tous nos visiteurs dans le cadre des retrouvailles du 100^e anniversaire.

Nous avons une belle ville, pleine de fleurs, avec des endroits conviviaux où la population et les visiteurs peuvent profiter pour se restaurer et se reposer!



AMÉNAGEMENT DU BELVÉDÈRE AU MONT-BELL

Le sommet du mont Bell, un des plus hauts en région, a été revampé avec l'aménagement de sentiers et l'installation de bancs de parc et de tables de pique-nique.

Profitez de la vue majestueuse pour prendre une pause!



LE MONT-BELL DANS VOTRE SALON!

Un artiste bien de chez nous, M. Mario Villeneuve, a créé une fresque au sommet du mont Bell.

Celle-ci reproduit la station des Forces armées canadiennes qui occupaient ces lieux jusqu'en 1988. On peut y voir les « boules du radar » qui pouvaient être aperçues à des kilomètres sur la route avant d'arriver au centre-ville de Senneterre.

Un système de caméra a été installé et les magnifiques couchers de soleil à partir du sommet du mont Bell peuvent être admirés en temps réel. Visionner le site Internet de la Ville de Senneterre dans les prochains jours pour plus de détails.



PORTES OUVERTES DES 50 ANS DE L'HÔTEL DE VILLE

L'hôtel de ville fut inauguré le 26 juillet 1969 en présence de plusieurs dignitaires, dont entre autres, le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, Mgr Gaston Duchemin, les curés des paroisses Saint-Paul et Saint-Louis, le Chanoine Delisle et le curé Boisvert, M. Armand Russell, ministre québécois des Travaux publics, le maire de la Ville de Senneterre, M. Louis-Paul Dionne et M. Réjean Bilodeau.



Afin de souligner les 50 ans de l'hôtel de ville, la Ville de Senneterre a invité toute la population à profiter d'un après-midi portes ouvertes le vendredi 28 juin pour découvrir ou redécouvrir cet édifice public. Également, les pompiers volontaires ont présenté à la population les camions et les équipements du Service de sécurité incendie. Environ 60 personnes ont profité de l'occasion pour visiter l'hôtel de ville et la caserne.

Pour terminer la soirée, le conseil municipal a reçu les anciens élus et les anciens employés pour un cocktail.



FORÊT DU 100^E ANNIVERSAIRE

C'est avec beaucoup de fierté que le Comité du $100^{\rm e}$ de Senneterre, la Ville de Senneterre et la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois ont créé un projet innovateur, mobilisateur et éducatif pour la communauté s'intitulant « La Forêt du $100^{\rm e}$ ».

Le Comité, la Commission scolaire et la Ville se sont alliés et ont travaillé de concert afin de mettre en place, à l'automne 2018, cette forêt urbaine et éducative au coin de la 10^e Avenue et de la 6^e Rue Ouest, devant l'École secondaire La Concorde.

Située dans un secteur achalandé et à l'entrée de la Ville, la Forêt du 100° c'est 100 arbres matures d'une dizaine de variétés, des plantes médicinales autochtones et des plantes vivaces.



Elle profite tant aux élèves, aux membres de la communauté, qu'aux touristes et elle permet d'embellir l'espace public, de renforcer le sentiment d'appartenance, de laisser un bel héritage aux citoyens et d'offrir des apprentissages diversifiés aux élèves.

Chaque arbre est personnalisé à l'aide d'un message gravé sur une plaque, identifiant également la variété de l'arbre. En plus de créer un environnement favorable à toute la population, la forêt devient un lieu propice à l'apprentissage par les différentes initiatives à venir. La Ville de Senneterre, la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois, la MRC de La Vallée-de-l'Or, Arbres Canada et le Canadian National sont des partenaires financiers importants dans ce projet totalisant des investissements d'environ 100 000 \$.



CAPSULE DU TEMPS



C'est le vendredi 19 juillet que la capsule du temps du 75° anniversaire s'est ouverte lors d'un cocktail à l'hôtel de ville.

Le Comité organisateur du 100° anniversaire a convoqué toutes les personnes qui avaient déposé un mot ou un objet dans le coffre scellé à la fermeture des festivités du 75° anniversaire de la Ville de Senneterre en 1994.

L'émotion était à son comble quand les gens ont relu les mots qu'ils avaient écrits à leur descendance, à leur conjoint ou à leur famille.

Des belles surprises ont été dévoilées au cours de ce cocktail festif, juste avant de procéder à l'ouverture officielle des retrouvailles du 100^e anniversaire.

DES MATINS EN OR DE ICI RADIO-CANADA

C'est le 20 juin 2019 que la Ville a eu le plaisir d'accueillir les animateurs de l'émission de radio « Des matins en or » de ICI Radio-Canada dans les locaux de l'Église St-Paul et de la Société d'histoire.

Plusieurs personnes se sont succédées au micro pour parler non seulement du $100^{\rm e}$ anniversaire de la Ville de Senneterre, mais également du dynamisme économique et de l'esprit de communauté qui est bien présent chez nous.





TOURNOI DE HOCKEY DES AGENTS DE LA FAUNE

À la mi-avril, la Ville de Senneterre était l'hôte d'un tournoi de hockey provincial des agents de la faune.

JEUX AU PARC OPTIMISTE

Un nouveau module de jeu a été installé dans le Parc Optimiste arborant les couleurs du 100° anniversaire.





RÉNOVATION COMMERCIALE

En 2012, la Ville de Senneterre a entrepris une démarche de revitalisation afin d'encourager la rénovation et la restauration des immeubles commerciaux de son centre-ville. Ainsi un programme d'aide financière a été mis sur pied afin de soutenir financièrement les propriétaires qui souhaitent rénover la façade et les enseignes de leur commerce.

Au fil des ans, la Ville de Senneterre a investi 189 918,93 \$ et a permis à 19 commerces de rénover leur immeuble commercial, pour une valeur de permis totalisant 845 977 \$.

Un beau succès sur toute la ligne!

Corporation de développement économique de Senneterre



Club de l'Âge d'Or



ÉnerGym



Aux Deux Frérots



À la Pesée







Papeterie Senneterre









AVION CL-215

C'est le 20 juillet 2019, qu'un avion CL-215 de la Société de protection des forêts contre le feu a survolé le ciel de Senneterre et a largué sur la rivière Bell son réservoir d'eau.

LES SNOWBIRDS DE PASSAGE À SENNETERRE

C'est mardi le 11 juin que les Snowbirds ont survolé le ciel de Senneterre pour une première fois depuis 30 ans.

On se rappellera que Senneterre a abrité une base militaire de 1952 à 1988 et que le passage des Snowbirds ou d'avion à réaction constituait une attraction annuelle à l'époque. Le retour des Snowbirds, dans le cadre des célébrations du 100° est un beau cadeau pour nos citoyens



et est source de souvenirs pour la population. La Ville de Senneterre désire remercier l'organisation du spectacle aérien de Val-d'Or pour sa collaboration et principalement M. Jacques Dupré qui aura été d'une aide précieuse pour la réalisation de ce passage.

ABONNEMENT GRATUIT EN 2019 À LA BIBLIOTHÈQUE INTERMUNICIPALE

Dès le début de l'année, le Comité de la Bibliothèque intermunicipale a annoncé que les abonnements sont gratuits en 2019, et ce, peu importe la date de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Continuez à en profiter tout au long de l'année du 100e anniversaire!



LE TRAIN DE M. ROGER SYLVESTRE À LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

La Ville de Senneterre a fait l'acquisition de la maquette de train électrique de M. Roger Sylvestre et l'a installée dans les nouveaux locaux de la Société d'histoire situés à l'intérieur de l'Église St-Paul au 401, 4° Rue Ouest.

JEU DE SOCIÉTÉ

Un enseignant de l'École secondaire La Concorde, M. Gabriel Gosselin, a créé le jeu de société « TEMPUS FUGIT » qui reprend différents faits historiques de la municipalité. Le jeu est en vente chez Papeterie Senneterre et offre une application mobile qui permet d'en savoir plus sur chacun des faits.



Investir dans les infrastructures municipales, c'est investir dans la qualité de vie du citoyen. L'effet qui s'en dégage est un sentiment de fierté et un plus grand sentiment d'appartenance. Nous l'avons bien senti lors de la fin de semaine des retrouvailles et plusieurs personnes se sont exprimées en ce sens : « La ville est belle » et « La ville est accueillante ». Ceux qui habitent Senneterre en sont fiers et ceux qui nous ont visités étaient fiers de retrouver leur milieu et ont salué sa beauté. Il y aura d'autres fêtes et chacun aura le goût de revenir.

Chaque citoyen a fait sa part. Collectivement, nous avons montré le meilleur de nous-mêmes lors de ces retrouvailles. Et c'est tous ensemble, dans cet esprit de bâtir un Senneterre encore plus grand, que nous entamons le deuxième siècle de notre vie de communauté. Le 100° aura été l'occasion de mesurer l'importance historique de chaque pierre posée au fil des années. Ces pierres ont façonné notre identité propre et établi des fondations solides sur lesquelles nous pourrons nous appuyer pour l'avenir.

Jean-Maurice Matte Maire

Le jeu du 100e

Pour accéder à la version numérique de ce journal, consultez le site Internet de la Ville de Senneterre à l'adresse <u>www.ville.senneterre.qc.ca</u>, onglet « La Ville », rubrique « Greffe et publications » et choisir le filtre « Journal municipal ». Les différents liens Internet inscrits dans les textes y sont accessibles.



info@ville.senneterre.qc.ca

Nos bureaux :

551, 10e Avenue Senneterre (Québec) JOY 2M0 Tél.: 819 737-2296 Téléc.: 819 737-4215 CORPORATION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SENNETERRE cde@ville.senneterre.qc.ca

www.ville.senneterre.qc.ca